



COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS

Paris, le 08/09/2020

Halte à la fraude scientifique et à la confusion

L'épidémie COVID-19 au-delà de ses conséquences sanitaires et économiques, agit comme un révélateur de dysfonctionnements qui handicapent notre société et pénalisent les citoyens.

Les données scientifiques devraient constituer un repère pour les décideurs, pour les professionnels de santé, comme pour chaque individu.

Il est désolant que ce repère soit battu en brèche et qu'il soit devenu difficile pour le citoyen de faire confiance aux données scientifiques puisque certaines sont galvaudées, détournées ou frauduleuses.

Lorsque quelques expositions médiatiques remplacent la solidité scientifique, quand la recherche de l'audience remplace l'information, quand l'abandon de la méthode scientifique est érigé en système de pensée, quand le narcissisme des scientifiques remplace leur rigueur, alors n'importe quelle fantaisie peut être assimilée à une vérité.

Le système universitaire favorise le nombre de publications plutôt que leur pertinence. Les nominations et les promotions dépendent plus de ce facteur que des valeurs humanistes et pédagogiques. Une même valeur est parfois attribuée aux intuitions, aux inexactitudes, voire aux fraudes, qu'à des données validées et rigoureuses. Ces éléments pervertissent l'excellence du système universitaire dont les dérives d'autopromotion débridée en sont aujourd'hui la caricature.

Lorsque certains décideurs autant par ignorance que par opportunisme, acceptent de s'inscrire dans les pas de ces dérives, de donner caution aux fantaisies, d'étayer la dégradation du système, alors l'égarément gagne et la gouvernance ne peut plus s'appuyer sur l'intelligence.

Les universitaires de médecine générale assistent effarés à ce dérèglement où l'opinion et le dogme remplacent les données scientifiques et la preuve.

Il est temps que le système universitaire ne permette plus ces désordres et que le citoyen ait des repères permettant de distinguer la croyance de la science.

Les universitaires ayant fraudé ou publié dans des revues frauduleuses devraient être sanctionnés et leurs nominations et/ou promotions devraient être bloquées. La promotion et le financement par la quantité devraient être remplacés par l'évaluation de l'utilité de la recherche et de la publication pour les patients. Les prises de position publiques égarant les citoyens, faisant la promotion de méthodes ou de thérapeutiques non éprouvées, voire délétères, devraient être condamnées.

Pour toutes ces raisons, le CNGE s'est associé à la tribune « Halte à la fraude scientifique »* au côté d'autres acteurs des sciences de la santé pour favoriser la prise de conscience et lutter contre les égarements. Nous invitons tous les universitaires de médecine générale et tous ceux partageant ses idées à la signer.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfPqRgOKG7FUE3FegwfK9vwJLMajWqmm2VDhImEeM1cIKRq3g/viewform>

Collège National des Généralistes Enseignants

155 rue de Charonne 75011 PARIS

Tel : 01 75 62 22 90- Fax : 01 75 62 22 89 - [cngc@cngc.fr](mailto:cnge@cngc.fr) - www.cngc.fr